

Si nous consultons encore une fois le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, nous y trouverons un renseignement qui va nous servir. Le voici :

A l'époque de la guerre de cent ans, les Bourguignons, alliés des Anglais, prirent la croix rouge de Saint-André; les Armagnacs, représentant le parti national français, la croix blanche. Cette dernière fut adoptée par Charles VII, qui traversa d'une croix blanche l'ancienne bannière des Ducs de France, d'azur au semis de fleurs de lis d'or. Ce grand étendard royal fut celui des francs-archers de Charles VII, et il se retrouve chez les gardes françaises de Louis XV, le premier régiment de France. Cette croix blanche devint, au XVIIIe siècle, comme la marque française quelle que fût du reste la couleur du champ du drapeau qui variait avec les provinces qui fournissaient le contingent ou donnaient le nom au régiment.

Eh bien, cette croix blanche que les nationaux français mirent sur leur étendard aux jours les plus critiques de la France, alors que presque tout entière elle était sous le joug de l'étranger; cette croix blanche qui date du temps où parut Jeanne d'Arc, et qui vit le relèvement de la France par les victoires de la grande Libératrice; cette croix blanche qui était incontestablement la marque française d'un drapeau à l'époque où nous fûmes séparés de la mère patrie; cette croix blanche, par conséquent, que nos pères ont connue et qui ornait les drapeaux que le chevalier de Lévis fit disparaître dans les flammes pour les sauver de l'humiliation; cette antique croix blanche, mettons-la sur notre bannière de Carillon.

Les Anglais d'Ontario ont bien mis sur leur écusson la croix rouge de Saint-Georges, en souvenir de la vieille Angleterre.